

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2021-2026) :

**Secteur « Autorités »**  
Présidente : Mme Pascale Manzini, Municipale  
Mme Cindy Cofano, Conseillère communale  
M. Eric Darbellay, Conseiller communal  
Mme Christine Gabriel, Conseillère communale

**Secteur « Écoles »**  
M. Frédéric Dufour, Directeur  
Mme Magali Junod, enseignante secondaire et doyenne 5P-6P  
Mme Tiphaine Peppiceli, enseignante primaire  
Mme Marina Burdet, enseignante primaire

**Secteur « Parents »**  
Mme Sheena Arbor  
Mme Julia Camba  
Mme Isaline Matthey-Junod  
Mme Valérie Deillon Besson

**Secteur « Sociétés civiles »**  
M. Thomas Colau, membre du Conseil des jeunes  
Mme Belyse Nahimana, membre de la CIESEE  
M. Tony Manière, membre de l'USL  
M. Ruben Segovia, membre de l'APE

Secrétaire : M. Axel Noverraz

**En 2025 le Conseil d'établissement a siégé à 3 reprises, soit les 11 mars, 18 mai et 18 novembre.**

Le Conseil d'établissement (CE) d'Ecublens dispose de son propre règlement et est composé des 4 secteurs imposés par la Loi sur l'école obligatoire (LEO). Le nombre total des membres est de 16.

Le CE concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale. Il appuie l'ensemble des acteurs qui le constituent dans l'accomplissement de leurs missions en rapport avec la vie de l'établissement. Il veille à la cohérence de la journée de l'enfant-élève et formule des propositions à l'intention des instances compétentes. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les Autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Il a, entre autres, pour compétence d'accorder deux demi-journées de congé sur demande de la Direction des écoles. Il peut inviter un délégué du Conseil des élèves pour échange d'informations. Il est consulté lors de l'élaboration du règlement interne de l'établissement. Le groupe des parents peut convoquer au moins une fois par année une assemblée de parents sur un thème choisi.

En plus des trois rencontres annuelles, le CE d'Ecublens a instauré une organisation par groupe de travail en ce qui concerne le suivi de certains projets. Ils sont accompagnés par le secrétariat du CE pour le suivi des séances.

## Sujets abordés en 2025

A chaque séance du CE, il y a un point Information de la Direction des écoles. Cette année, le CE a reçu les informations suivantes :

- Finalisation du projet 360°.
- Introduction des congés « Joker » à l'école très saluée par les parents.
- Un projet d'établissement sur le « bien vivre ensemble » est appliqué pour le primaire avec le programme « Grandir ensemble ». Pour le secondaire, les problématiques sur le sexisme, la grossophobie, le racisme ou l'orientation sexuelle sont traités.
- Un programme « durabilité » a été implémenté avec, à la clé, l'obtention du label Eco-School. Les enseignants ont salué les possibilités offertes par l'utilisation du pavillon Low-Tech.
- La dernière semaine à l'école a été réorganisée en vue de mieux répondre aux besoins des élèves. Les promotions ont ainsi été prévues le dernier jeudi des classes et le cortège des primaires le mercredi matin, ceci afin de pouvoir mieux terminer l'année avec les élèves dans les classes le dernier vendredi de l'année scolaire. De plus, un bal, qui se déroule à la Grande salle du Motty, a été organisé sous la surveillance des enseignants le dernier lundi de l'année scolaire, à la demande du Conseil des délégués des élèves.
- Au final, après cette première expérience d'organisation, le CE a validé en novembre, sur demande de la Direction des écoles, que ce serait le vendredi qui serait congé pour toutes les classes afin d'assurer le déroulement des promotions le matin et l'après-midi. Cette décision a été prise à la suite du grand nombre de congés Joker utilisés par les parents pour partir en vacances le vendredi (coûts réduits avant le week-end).
- La préoccupation sur l'évolution du nombre de classes nécessaires avec l'augmentation de la population, ainsi que la réalisation d'une salle de gymnastique triple, a été communiquée au CE. Cette inquiétude a été dissipée grâce à l'acceptation par le Conseil communal de l'acquisition du « collège » provisoire, dont la location se terminait fin 2025.
- Malgré la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du Plan de mobilité scolaire, la problématique des parents taxi reste d'actualité. Des solutions devront être trouvées pour le collège du Croset.

## Les groupes de travail

En 2025, seul le groupe de travail pour le cortège de fin d'année a été activé.

Le cortège a eu lieu le mercredi et a rencontré beaucoup de succès. Afin d'éviter l'essoufflement des enseignants qui font preuve de grande imagination pour la création des tenues des enfants, la Direction propose de le faire dorénavant qu'une année sur deux.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Ville d'Ecublens à la page suivante :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>